

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MAI 2022

A 20 H 30

COMPTE RENDU

Etaient présents : Mrs, Mmes Françoise CLEMENT, Olivier MOREAU, Sébastien RATHIER, Sigismond ROZANSKI, Audrey PEURIERE, Françoise ROCHE, Jean-Pierre BRUYERE, Louis AYNES, Monique RATHIER, Françoise DOITRAND.

Etait absent excusé : /

Secrétaire de séance : Monsieur Sébastien RATHIER

I - Intervention de Monsieur Jean-Pierre TAITTE vice-président AuRA :

Monsieur TAITTE, accompagné de Monsieur Hervé MAITRE, présente aux conseillers municipaux les différents dispositifs d'aides proposés par la Région Rhône Alpes Auvergne adaptés aux projets de notre commune :

- le Contrat Région
- le Bonus Ruralité

Il conviendra de revenir vers lui en temps opportun.

II - Le compte-rendu de la réunion du conseil municipal en date du 15 mars 2022 est validé à l'unanimité. Il manque la demande faite au CD42 concernant un dépôt de matériaux au croisement de la route de Souternon et de la route de Crémeaux. Il en est question dans le nouveau déroulé du 11 mai 2022. Le CD42 sera à nouveau questionné.

III – Formalités :

1. Urbanisme :

Différentes informations d'urbanisme sont proposées aux conseillers municipaux :

- DP VALLENSANT : non-opposition pour la pose de panneaux photovoltaïques
- Achat par la commune de la parcelle A928 à la famille BARAY : l'acte de vente est finalisé. Reste la signature.
- Biens SAMIN → commune de Grézolles : il manque une procuration attendue pour cette semaine.
- Vente RICAU → Commune de Grézolles
- Vente BURNOL : Pour finaliser la vente, les membres du Conseil Municipal, à l'unanimité, délibèrent et approuvent le transfert des parcelles AC86 et AC87 du domaine public de la commune au domaine privé de la commune, acte possible puisqu'elles n'ont aucune affectation.
- Le PC CHOMETTE est accordé.
- Dépôt d'une demande de PC par Monsieur Guillaume BURNOL.

- Dépôt d'une DP par Monsieur Maxence JOBLIN

2. Sécurisation

Le 23 mars 2022, une rencontre sur le terrain a été organisée entre Monsieur Georges TRAVRD représentant le CD42, Madame Françoise Clément et Messieurs Louis AYNES, Olivier MOREAU et Sigismond ROZANSKI :

Ont été retenus les points suivants :

- mise en priorité de la RD26 par rapport au chemin de la Croix Bleue : un marquage au sol + un « cédez le passage » seront implantés.
- croisement RD26, vers entreprise CLEMENT et la route de CREMEAUX : le marquage au sol sous forme de « goutte » sera repris. Un panneau indiquant un croisement dangereux sera implanté en amont du croisement, en provenance de Saint Germain Laval.
- croisement de la RD26 (Route de Crémeaux) et de la route de Souternon : un marquage « goutte au sol » sera implanté. Les dépôts de matériaux variés sont signalés en bordure de RD. Il semblerait que ce délaissé appartient au CD42. A vérifier.

-Ralentisseur du Chemin Défendu :

Messieurs AYNES, ROZANSKI et RATHIER ont observé sur site les difficultés d'écoulement d'eau au droit du ralentisseur implanté Chemin Défendu, en présence de l'entreprise SITERRE. Un devis est attendu.

3. Commission de sécurité de la SOVA : avis favorable en date du 15 mars 2022

4. Projets

-Parcelle 69 Montée de la Chaux : les différents avis sont répertoriés. La réflexion sera affinée.

5. Démission de Monsieur Sébastien RATHIER en tant que Conseiller Communautaire

Monsieur Sébastien RATHIER a adressé à Monsieur Georges BERNAT, président de la CCVAI, une lettre de démission de son poste de conseiller communautaire.

Monsieur Georges BERNAT en a pris acte et a transmis ce courrier à Madame Françoise CLEMENT, Maire de GREZOLLES, qui en a également pris acte.

Pour les communes de moins de 1000 habitants, le remplaçant est le conseiller municipal suivant de la liste dont est issu le conseiller démissionnaire.

Pour notre commune, il s'agit de Monsieur Sigismond ROZANSKI.

Monsieur Sigismond ROZANSKI accepte la fonction de conseiller communautaire.

6. Elections législatives des 12 et 19 juin : tours de garde du bureau électoral

8h à 10h30	-Françoise ROCHE -Monique RATHIER -Françoise CLEMENT
10h30 à 13h	-Sigismond ROZANSKI -Jean-Pierre BRUYERE -Sébastien RATHIER
13h à 15h30	-Louis AYNES -Olivier MOREAU -Audrey PEURIERE
15h30 à 18h	-Audrey PEURIERE(12)/Françoise DOITRAND(19) -Jean-Paul VALLENSANT -Jacques DUGENET(12)

Pour rappel, en cas d'indisponibilité, il convient à chacun de se faire remplacer.

7. DUER (Document Unique d'Evaluation des Risques)

L'Autorité Territoriale, comme tout employeur public ou privé, est tenue d'assurer et de maintenir pour son personnel les conditions de travail garantissant leur sécurité et leur santé.

Madame Françoise ROCHE présente aux membres du Conseil Municipal les enjeux et la démarches du DUER.

VI - Travaux

1. Reprise de concessions au cimetière

La procédure est terminée ; Les concessions reprises ont été remise en état par l'entreprise CREPET.

Proposition : procéder à une nouvelle procédure de reprise de concessions.

Les membres du conseil municipal approuvent cette proposition et autorisent Madame le Maire à réaliser toutes les démarches adéquates.

2. Rénovation des inscriptions

Les lettres sur le Monument aux Morts (ainsi que la palme) et celles de la croix du cimetière ont été repeintes par l'employé communal. C'est une économie importante.

3. Travaux de raccordement au réseau d'assainissement collectif

Les travaux de raccordement de la SCI GRIB26 ainsi que ceux du bâtiment dit « ancienne cure » ont été réalisés par l'entreprise SITERRE.

Le montant de la taxe de raccordement (1 600,00 €) sera facturé à la SCI GRIB26.

4. Volets du bâtiment dit « ancienne mairie »

Ils devraient être posés d'ici la fin du mois de mai 2022.

5. Fuite sur le toit de l'église

L'entreprise BEAUFILS a réalisé les travaux le 14 avril 2022.

6. Toit du bâtiment dit « ancienne cure »

L'entreprise GOUTORBE est venue sur site et doit nous fournir un devis rapidement.

7. Mur de l'école

Nous avons en mairie les résultats de l'étude géotechnique, les dossiers d'exécution et de consultation des entreprises.

Monsieur RIVOIRE lance la consultation des entreprises avec un projet de travaux pour juin 2022.

8. Défibrillateur

Les membres du conseil municipal valident l'acquisition d'un défibrillateur à installer en centre bourg.

Meilleur devis à ce jour : 1 799,00 € HT

7. Marquage est signalisation:

La commission voirie a fait l'inventaire des marquages et signalisations à reprendre sur la commune.

Un devis de l'entreprise GIROD et une visite de son technicien nous permettra de définir les priorités.

A ajouter : 2 panneaux indiquant la SOVA : 1 au croisement route su Tacot/route de Crémeaux, 1 en centre bourg.

V. Finances

1. Périscolaire

Prix de revient à la commune :

1^{ème} trimestre 2021 : 43,00€

1^{er} trimestre 2022 : pas d'enfant inscrit → 0€

2. DM

Une erreur d'écriture en dépenses au C/001 : - 7 024,00€ à supprimer

A l'unanimité les membres du conseil municipal valident cette décision modificative.

4. Passage à la M57

A l'unanimité les membres du conseil municipal valident la mise en place de la nomenclature M57 à partir du 1^{er} janvier 2023 pour la commune de Grézolles.

5. Emploi aidé école

Madame Fabienne SIMON a un contrat PEC pour l'aide à la classe et la garderie jusqu'au 31 mai 2022. Ce contrat devait être renouvelé.

Toutefois, l'Etat à ce jour ne peut plus assumer le financement de ces contrats.

2 possibilités :

- un nouvel arrêté préfectoral autorise le renouvellement du contrat → le contrat est renouvelé sans problème.

- pas de nouvel arrêté : la commune de Grézolles proposera à Madame SIMON un CDD/contrat temporaire jusqu'aux vacances scolaires, en juillet 2022.

A l'unanimité, les membres du conseil municipal autorisent Madame le Maire à faire les démarches nécessaires à l'une ou l'autre de ces 2 possibilités.

VI . Questions diverses :

Commission Pédagogique Intercommunale

Elle se tiendra le lundi 23 mai 2022 à 18h30 à la CCVAI

Monsieur Jean-Pierre BRUYERE représentera la commune de Grézolles.

Conseil d'école

La date du lundi 16 mai est annulée et reportée au lundi 30 mai à 18h30 à Grézolles.

Chemin des Mines

Un trou important est signalé. Messieurs ROZANSKI, AYNES et BRUYERE se rendront sur site le mardi 17 mai à 15h.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h45.

